



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

**BULLETIN D'INFORMATIONS N°68**



**Numéro spécial Janvier 2026**

**Bonne Année à tous !**

LE MAIRE  
M. GUY BOUCHAUD  
[maire@saint-mesmin.fr](mailto:maire@saint-mesmin.fr)

SECRETARIAT DE MAIRIE  
Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria  
[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

GITES  
[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14h00 À 17H00  
TEL : 05 53 52 71 02  
[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)  
LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00  
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07



### **Cher(e)s Saint-Mesminois(e)s,**

Voilà bientôt 18 ans que vous m'avez fait confiance pour diriger les affaires de notre belle commune. C'est presque une génération, en effet j'ai eu le plaisir de voir naître des jeunes qui seront devenus majeurs en mars 2026, j'ai eu aussi la tristesse de voir partir la plupart de nos Anciens. cela fait partie de la vie, des joies et des peines de chacun mais notre commune a malgré tout avancé, sa population a été augmentée de près de 110 personnes, de nombreuses réalisations ont vu le jour, de belles manifestations ont été organisées etc... Cela a été possible grâce au soutien deux fois renouvelé par une grande majorité d'entre vous, grâce à l'équipe municipale (Elus et employés) qui m'ont accompagné pendant ces 18 années. Je vous remercie sincèrement toutes et tous car ce fût un plaisir de travailler pour vous et avec vous. Vous pouvez être fiers des résultats obtenus car notre action commune a permis de faire connaître SAINT-MESMIN en dehors de ses limites ce qui a permis le développement des activités touristiques et par la même l'amélioration de notre économie locale. De nombreux gîtes ont en effet vu le jour et actuellement ils ont tous un taux d'occupation satisfaisant qui permet à certains d'entre vous des ressources financières non négligeables. Notre Cantou et nos deux gîtes sont une réussite, nos passerelles sur l'Auwézère sont devenues un lieu touristique incontournable, notre Halle Jean L'ÉFEBURE, un endroit privilégié pour nos visiteurs, nos manifestations estivales unanimement appréciées.

Malgré cela, je vous l'ai déjà annoncé, je ne briguerai pas, même si je suis sollicité par une majorité d'entre vous, un quatrième mandat. J'estime en effet qu'il faut savoir partir à temps pour laisser la place à une équipe rajeunie, compétente, innovante et dans l'air du temps. Je suis certain que l'équipe que vous choisirez vous apportera les mêmes satisfactions, qu'elle saura répondre à vos attentes et qu'elle continuera de mener notre commune dans la même dynamique de progrès. Pour ma part je souhaite bientôt partager mon temps entre Veaupeytourie, l'Île d'Oléron et quelques voyages ce qui me permettra de rester à la disposition de la nouvelle équipe municipale si elle en a besoin et lorsqu'elle me fera appel pour finaliser les travaux engagés et utiliser les relations que j'ai pu entretenir avec nos autorités départementales et nationales.

Depuis plusieurs années la conjoncture économique et politique n'est pas ce que l'on serait en droit d'espérer, il faut faire avec et surtout ne pas se décourager en étant de plus en plus inventif et investi dans notre action quotidienne. C'est ce que je vous souhaite à tous, car il y a toujours quelques raisons d'espérer. Notre territoire est attractif, il répond à la demande grandissante de nos concitoyens. Continuons à le valoriser, à le faire connaître, à le préserver et tenons compte des nouvelles aspirations de chacun. Les années qui viennent et leurs échéances électorales seront décisives pour notre pays. A notre niveau continuons à être solidaires, unis et ayons confiance en nos jeunes qui je le sais sont fiers d'être saint-Mesminois. Des projets sont lancés, comme la rénovation de la mairie qui sera plus accueillante, plus diversifiée, plus ouverte vers les nouvelles technologies, comme aussi les deux maisons acquises dans le bourg qui pourraient voir l'ouverture d'une mini-crèche et de deux logements sociaux et enfin la mise en valeur de la grotte Drindrin (que la mairie a achetée) qui pourrait offrir une activité touristique intéressante avec une activité d'orpillage dans l'Auwézère etc... Les projets existent donc, il faut être fiers de notre action, y croire et oser. « Fiers car efficaces », « Croire et Vouloir », ce sont les devises des Régiments dans lesquels j'ai servi et commandé.

Très chers amis Saint-Mesminois, j'ai été fier de travailler avec vous pour notre commune, je vous souhaite une Excellente Année 2026 !

Guy BOUCHAUD



Projet de Blason a Saint Mesmin

# Chez Nous à Saint Mesmin

Bulletin d'Informations

N° 1 Avril 2008

## Renseignements administratifs

Maire M. Guy Bouchaud  
Secrétaire de Mairie Mme Provost Christelle

Tel Mairie : 05 53 52 71 02

Fax 05 53 52 79 77

Courriel : [contact@mairie-st-mesmin-24270.net](mailto:contact@mairie-st-mesmin-24270.net)

Mairie fermée le mercredi

:- :- :- :- :- :- :-

## Les permanences

le Maire tiendra ses permanences en mairie le :

Mardi : de 9 h a 12 h

Jeudi : de 9 h a 12 h

Samedi sur rendez vous

Vous pourrez le contacter au 06 13 83 06 96



### Présentations des élus

Elus au 1<sup>er</sup> tour du scrutin le 9 mars 2008, sur une liste apolitique et de tous ages,



**Bouchaud Guy**, 57 ans Retraité de l'armée de terre .marié,  
2 enfants Vaupeytourie tel 06 13 89 06 96



**Pichon Robert** 61 ans retraité agriculteur, Célibataire  
Veau le Coteau tel 05 53 52 76 47



**Rousseau Claude**, 69 ans retraité, marié, 2 enfants  
La Béchadie tel 05 53 52 71 17



**Hays Guy**, 70 ans, retraité taxi , marié, 2 enfants,  
chez Bobas tel 05 53 55 18 05



**Bosselut Robert** 54 ans agriculteur, marié, 1 enfant,  
La Fargeas tel 05 53 52 71 01



**Comby Sandra** 30 ans Secrétaire, mariée, 1 enfant,  
Boussac tel 05 53 55 01 94



**Devaud Yvette** 50 ans Factrice, mariée, 2 enfants,  
le Mercier tel 05 53 52 20 82



**Durand Jean Pierre** 53 ans agriculteur, célibataire  
Veau le Coteau tel 05 53 52 74 70



**Geraud Pascal** 38 ans agriculteur, marié, 2 enfants  
Lavaurie tel 05 53 55 22 81



**Roche Olivier** 39 ans comptable, marié, 3 enfants  
Charoncle tel 05 53 55 00 94



**Veslard Nathalie** 32 ans accordéoniste  
( plus connue sous le nom de Nathalie Legay )  
mariée, 1 enfant Le Grand Clos tel 05 53 52 26 50

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

Elus au 1<sup>er</sup> tour du scrutin municipal le 23 mars 2014

Nombre d'habitants 310 – nombre d'inscrits 245 – nombre de votants 209 –  
Suffrages exprimés 197 ( 85.31 % ) - bulletins nuls 12 – absentions 36 – listes complètes 127

Frédéric Leymarie	Sandra Comby	Nathalie Veslard	Guy Bouchaud	Olivier Roche	Bernard Laborie	Guy Haye	J.Pierre Durand	Annick Jacquet	Pascal Géraud	Yvette Devaud
194	189	189	186	186	182	177	177	173	167	165
98.48%	95,94	95.94	94.42	94.42	92.39	89.85	89.85	87.82	84.77	83.73

A SAINT-MESMIN, 9 membres de l'ancienne équipe municipale et 3 nouveaux se sont présentés aux élections municipales. Deux des trois anciens adjoints, Robert PICHON et Claude ROUSSEAU et un ancien conseiller, Robert BOSSELUT ont décidé pour des raisons personnelles après plusieurs mandats passés sur la commune, de ne pas se représenter. Ils ont été remplacés par Annick JACQUET, Bernard LABORIE et Frédéric LEYMARIE qui viennent rajeunir cette liste et apporter leur dynamisme. Seule la liste du Maire était présente lors des élections, c'est un peu dommage car une autre liste aurait permis de confronter ouvertement des idées avec ceux pour qui il est plus facile de critiquer que de se présenter devant vous. Le vendredi 28 mars, après l'élection du Maire et de ses deux Adjoints les Conseillers ont choisi les commissions communales et intercommunales dans lesquelles ils se sont engagés à représenter dignement la commune pour poursuivre ce qui a été déjà programmé et préparer de nouveaux projets.

### Présentation du nouveau Conseil Municipal :

**Maire : BOUCHAUD Guy** 63 ans retraité militaire, marié, 2 enfants Veaupeytourie tel 06 13 89 06 96

**1<sup>er</sup> Adjoint : HAYE Guy** 76 ans, retraité taxi, marié, 2 enfants, chez Bobas tel 06 72 12 87 97

**2<sup>ième</sup> Adjoint : COMBY Sandra**, 36 ans secrétaire, mariée, 1 enfant, Poteau de Brussy tel 05 53 55 01 94

### Conseillers :

**DEVAUD Yvette** 56 ans factrice, mariée, 2 enfants, le Mercier tel 06 70 12 90 81

**DURAND Jean Pierre** 59 ans agriculteur, célibataire Veau le Côteau tel 05 53 52 74 70

**GERAUD Pascal** 44 ans agriculteur, marié, 2 enfants Lavaurie tel 05 53 55 22 81

**JACQUET Annick** 53 ans en disponibilité, mariée 1 enfant La Côte tel 06 81 56 07 34

**LABORIE Bernard** 62 ans retraité, marié, 1 enfant La Rouye tel 05 53 52 35 48

**LEYMARIE Frédéric** 43 ans commercial marié, 1 enfant Poteau de Brussy tel 05 53 52 84 11

**ROCHE Olivier** 45 ans comptable, marié, 3 enfants Charoncle tel 05 53 55 00 94

**VESLARD Nathalie** 38 ans accordéoniste mariée, 1 enfant Le Grand Clos tel 05 53 52 26 50



# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Élus au 1<sup>er</sup> tour du scrutin municipal, le 15 mars 2020

Nombre d'habitants : 325 - Nombre d'inscrits : 231 - Nombre de votants : 183 - Absentions : 48

Suffrages exprimés : 174 (79.22 %) - Bulletins nuls : 9 - Votes liste complète : 89

Guy BOUCHAUD	J. Pierre DURAND	Annick JACQUET	Bernard LABORIE	Frédéric LEYMARIE	Damien MOHTASHAM	Michel NOUHAUD	Audrey NYS	Erika QUEMENEUR	Helene VAN DER GIJP	J. Pierre VOGEL
143	138	140	155	146	129	149	122	117	138	103
82.18%	79.31%	80.46%	89.08%	83.91%	74.14%	85.63 %	70.11%	67.24 %	79.31%	59.20%

## Présentation du prochain Conseil Municipal

La composition du futur Conseil Municipal avait été décidée à l'unanimité par tous les candidats lors de la préparation du programme. [Cette équipe prendra officiellement ses fonctions à l'issue du vote qui aura lieu vers la mi-mai.](#)

En attendant, c'est le Maire qui réglera les affaires courantes. Pour celles-ci, il s'appuiera en cas de besoin sur tous les conseillers, anciens sortants et réélus, avec le soutien de sa nouvelle équipe. Aucune réunion du Conseil Municipal n'étant autorisée, aucune délibération ne sera prise jusqu'à la mise en place du nouveau conseil dont la composition sera la suivante :

Maire : BOUCHAUD Guy, 69 ans, retraité militaire, marié, 2 enfants, Veaupeytourie.

1ère Adjointe : NYS Audrey, 37 ans, chef d'entreprise, mariée, 1 enfant, Chacord.

2ème Adjoint : DURAND J. Pierre, 65 ans, retraité, célibataire, Veau le Coteau.

3ème Adjointe : JACQUET Annick, 59 ans, en disponibilité, mariée, 1 enfant, La Côte.

## Conseillers

LABORIE Bernard, 68 ans, retraité, marié, 1 enfant, La Rouye.

LEYMARIE Frédéric, 50 ans, commercial, marié, 1 enfant, Le Poteau de Brussy.

MOHTASHAM ANSARY Damien Pouya, 36 ans, directeur informatique, marié, 2 enfants, Les Monts.

NOUHAUD Michel, 56 ans, chef d'entreprise, célibataire, Fargeas.

QUEMENEUR Erika, 26 ans, secrétaire, célibataire, Le Bourg.

VAN DER GIJP- LECLAIR Hélène 54 ans, pharmacienne, mariée, 4 enfants, Fargeas.

VOGEL J. Pierre, 66 ans, ancien directeur d'imprimerie, marié, 1 enfant, Charoncle.

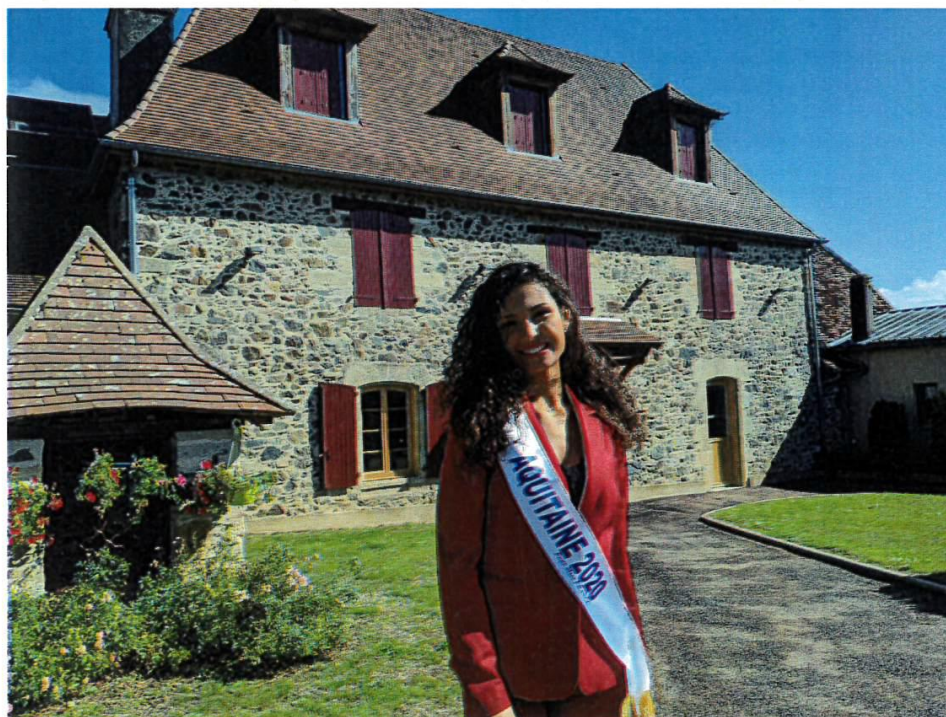


Une grande fierté pour SAINT-MESMIN : La plus belle femme d'Aquitaine en 2020!



## CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

BULLETIN D'INFORMATION N°51  
OCTOBRE 2020



### LE MAIRE

M. GUY BOUCHAUD  
maire@saint-mesmin.fr

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE

MME CHRISTELLE PROVOST  
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

### GITES

gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H A 12H30  
TEL : 05 53 52 71 02  
FAX : 05 53 52 79 77  
www.saint-mesmin.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H A 12H

Dépôt légal n°24342/07

**Notre équipe municipale rajeunie avec l'arrivée de Victoria aux côtés d'Eric et de Valérie !**

**Félicitations à cette équipe remarquable qui restera au service des nouveaux élus.**



**Notre première réalisation : Le Cantou**



## Avec la rénovation des deux gîtes : Les Mouflons et La Cascade



## La Halle Jean LEFEBVRE lieu d'accueil et de lecture pour les touristes !



## Les passerelles La Saut Ruban et Les Mouflons sur l'Auvézère !



## Le Verger de l'Avenir avec plus de 80 arbres plantés pour les enfants de la commune !»



## Création d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire dans le cimetière



## Le point de vue sur Charoncle et ses mouflons !



## Les nouveaux bâtiments techniques modulaires pour les activités estivales !



**Le Club du Temps libre vous souhaite ses meilleurs Vœux pour l'année 2026.**



**Cérémonie du 11 novembre 2025**



## CONSEILS MUNICIPAUX

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey.

Excusés : Jean-Pierre VOGEL donne son pouvoir à Guy BOUCHAUD, Erika QUEMENEUR donne son pouvoir à Annick JACQUET, Magdalena VAN DER GIJP donne son pouvoir à Bernard LABORIE

Secrétaire : Audrey NYS

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 13 août 2025
- 2- Délibération pour adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24

- 3- Délibération pour modification des tarifs du gîte « Le Cantou »
- 4- Affaires diverses : Point sur les manifestations de fin d'année, voirie, rénovation mairie, achats maison et terrain

\*\*\*\*\*

Demande d'ajout à l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame/Monsieur le Maire présente au Conseil municipal, pour l'exercice 2024, les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des Services Publics d'Assainissement collectif et non-collectif.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

### **1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 13 août 2025**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité des présents.

### **2- Délibération pour adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24**

Le Centre de Gestion de la Dordogne dispose d'un service de Médecine Professionnelle et Préventive a pour mission d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail, en surveillant l'ensemble de l'environnement professionnel. Il joue un rôle de conseil auprès des autorités territoriales, des agents ainsi qu'auprès des instances médicales, concernant leurs obligations en matière de prévention des accidents et des pathologies professionnelles.

Il s'agit de notre renouvellement de notre convention annuelle.

Le Conseil Municipal délibère en faveur du renouvellement de cette convention et

ACCEPTE les conditions d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive décrites dans la convention annexée à la présente délibération,

AUTORISE Madame/Monsieur le Maire /Président(e) à faire, dire et signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

### **3- Délibération pour modification des tarifs du gîte « Le Cantou »**

Lors du CM de juin, nous avons reçu L'Emeraude du Périgord prestataire de service pour la commercialisation de gîtes touristiques. Bien que globalement favorable à profiter des services proposés, des vérifications préliminaires devaient être effectuées. Pour rappel, nous avons listé les points suivants : Compatibilité avec le contrat Gîte de France (engagement jusqu'au 31/12/2025), Définir une base tarifaire cohérente, Etablir le calendrier des disponibilités, Préciser les services attendus.

Nous avons abordé les modalités de gestion et souhaits pour la nouvelle organisation à partir du 3 janvier 2026 avec nos salariés Valérie et Victoria, afin que la nouvelle contractualisation facilite leurs missions quotidiennes.

Le conseil municipal délibère sur les points suivants :

- Compatibilité avec le contrat Gîte de France (engagement jusqu'au 31/12/2025) : Au vue de l'évolution contractuelle prévue en 2026, de l'image vieillissante de l'enseigne, du manque d'efficacité dans la visibilité de nos gîtes et de la non-compatibilité entre les services GdF/ Emeraude, il nous semble opportun de ne pas poursuivre le partenariat avec Gîte de France. Il sera bon de veiller au respect d'un éventuel préavis de résiliation.
- Définir une base tarifaire cohérente : Une tarification différentielle habitants/ locataires extérieurs est proposée avec des différences entre la location semaine/week-end et une distinction basse, moyenne et haute saison. La location par les habitants de la commune et par la collectivité CCILAP, sera gérée par la mairie. Toutes les autres locations passeront par l'Emeraude. Un calendrier partagé de réservation sera mis en place.

Pour développer la clientèle séminaire professionnelle, il est nécessaire d'installer le wifi dans le Cantou et les petits gîtes. Nous demanderons un abonnement supplémentaire pour l'installation de la fibre dans le Cantou. Pour les petits gîtes, on installera des répéteurs wifi ou de box (à préciser dans un second temps)

L'Emeraude du Périgord nous présentera avant le prochain conseil une convention tenant compte de tous les points évoqués et le conseil municipal autorise le maire à la signer.

Le conseil municipal délibère dès ce soir en faveur des tarifs proposés. Les modalités de location aux habitants et aux associations de la commune, en termes de calendrier, seront précisés lors du prochain conseil municipal.

#### **4- Affaires diverses : Point sur les manifestations de fin d'année, voirie, rénovation mairie, achats maison et terrain**

Manifestations :

Halloween CCILAP soirée du 31 octobre 2025 ouvert à tous au Cantou

Commémoration du 11 Novembre 2025 à 11h : 8 arbres seront plantés (6 nouveaux enfants arrivés et 2 naissances) à 11h

Noël des enfants samedi 13 décembre à partir de 15h, après-midi jeux avec l'Association Ludothèque Aideale

Pour remercier nos bénévoles, le conseil municipal décide de les inviter au repas des aînés le samedi 10 janvier 2026 de même que les nouveaux habitants et nos aînés.

Rénovation Mairie : L'appel d'offres a été lancé, les offres doivent être envoyées avant le 23/10/2025. Elles seront étudiées par le cabinet d'architecte et soumises au vote lors d'un conseil municipal en fin d'année. Aujourd'hui, des propositions sur tous les lots sont en cours de rédaction. Le total estimé hors option est d'environ 380 000€ HT.

La route du bourg a été rénovée et a été l'objet d'une subvention de la Communauté de communes de 15 000€.

L'achat des maisons Wilson et maison du sabotier ainsi que le terrain de la « La Maison DrinDrin » seront signés fin octobre.

Lors de la dernière réunion PLUi la date d'entrée en vigueur est estimée à l'automne 2026.

Fin de séance 21h

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 13 novembre 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, VAN DER GIJP Magdalena

Excusés : Jean-Pierre VOGEL donne son pouvoir à Guy BOUCHAUD, Erika QUEMENEUR donne son pouvoir à Annick JACQUET.

Secrétaire : Audrey NYS

### **ORDRE DU JOUR** :

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 08 octobre 2025
- 2- Délibération Cantou – Gestion particulière au profit des administrés
- 3- Délibération pour adhésion au CDAS 2026
- 4- Délibération pour adhésion à l'assurance statutaire CNP Assurance 2026
- 5- Choix des entreprises pour le marché public pour la réhabilitation de la Mairie
- 6- Délibération pour validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2024
- 7- Délibération CTG (Convention Territoriale Globale concernant l'Enfance.
- 8- Affaires diverses

\*\*\*\*\*

**Demande d'ajout à l'ordre du jour : Délibération pour le renouvellement de la CTG 2026-2030**

Le Maire présente les axes de travail de la CTG. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de valider les axes de la CTG présentés pour la période 2026-2030 et d'autoriser monsieur le Maire à co-signer la convention qui sera établie par la Communauté de communes, co-signée par Bruno LAMONERIE, président, la CAF et les communes, ainsi que tout acte permettant sa mise en œuvre

#### 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 08 octobre 2025 à l'unanimité

#### 2- Délibération Cantou – Gestion particulière au profit des administrés

Considérant que la Commune souhaite conserver la possibilité d'assurer directement la gestion des réservations du gîte Le Cantou pour les administrés et les associations locales, il convient, dans ce cadre, de définir une offre particulière dite "gestion libre communale", permettant la mise à disposition du gîte "Le Cantou" par la Commune, en dehors du circuit de gestion habituel confié à L'Émeraude du Périgord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. D'autoriser la mise en place d'une offre en gestion libre communale pour le gîte « Le Cantou », réservée :
  - aux administrés de la Commune
  - aux associations communales à but non lucratif, et aux services de la CCILAP.
2. De préciser que cette offre s'applique uniquement pour les réservations effectuées directement auprès de la Mairie, selon un tarif spécifique fixé par délibération séparée (D2025-29 du 08/10/2025). Cependant, une manifestation annuelle est offerte gratuitement, charges non comprises, pour les associations communales et les services de la CCILAP.
3. De confirmer que la gestion complète du gîte « Le Cantou » reste assurée par L'Émeraude du Périgord, conformément à la convention en vigueur, pour toutes les autres réservations. Les réservations faites par les administrés en Mairie seront communiquées à l'Émeraude du Périgord.
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision et à informer L'Émeraude du Périgord des modalités particulières retenues.

#### 3- Délibération pour adhésion au CDAS 2026

La cotisation permet des avantages en matière de ressources humaines pour nos salariés. Le coût annuel est d'environ 1000€ pour nos 3 salariés. Il s'agit du renouvellement de cette adhésion, mise en place depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'adhésion de la collectivité au Comité Départemental d'Action Sociale pour le versement des prestations d'action sociales à ses agents, s'engage à inscrire au Budget le montant total de la cotisation et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion. Adhésion pour les actifs et/ou les retraités, pour l'année 2026.

#### 4- Délibération pour adhésion à l'assurance statutaire CNP Assurance 2026

Cette assurance couvre le salaire des employés en cas d'arrêt maladie prolongé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : décide de renouveler pour l'année 2026 l'assurance statutaire du personnel communal avec CNP Assurances et autorise Monsieur le Maire à signer les conditions particulières 2026.

#### 5- Choix des entreprises pour le marché public pour la réhabilitation de la Mairie

L'appel d'offres a été lancé pour la réhabilitation de la mairie et proposé en 8 lots. 7 des 8 lots ont reçu des propositions via l'AO. Pour le lot n°2 (charpente), faute de proposition dans le cadre de l'AO, un démarchage d'entreprises a été réalisé, L'entreprise GADAUD a été sollicitée par le Maire et l'entreprise SARL CS CHARPENTE présentée par l'architecte.

Pour les 7 autres lots, le conseil municipal a étudié les propositions des différentes entreprises en liaison avec l'architecte et le cabinet HORUS. Toutes les offres reçues ont été analysées selon les critères définis dans le règlement de consultation, en particulier le mémoire technique et le suivi administratif des entreprises (réponses aux sollicitations et questions complémentaires).

Le résultat de ces études a permis d'attribuer les lots comme indiqué ci-après :

Lot N°	INTITULE	N° offre	Entreprise
1	DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - TERRASSEMENT - VRD	3	FERNANDES & FILS
2	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE		SARL CS CHARPENTE
3	MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	5	SAS Riou
4	ISOLATION - PLATRIERIE - FAUX PLAFONDS - PEINTURE	13	DESCAT

5	MENUISERIE INTERIEUR BOIS	6	Artisans du bois
6	CARRELAGES - FAIENCES	1	Mathieu & compagnie
7	ELECTRICITE	16	JJSS
8	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	16	JJSS
<b>TOTAL MONTANT H.T. = 337 265,36€</b>			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le rapport d'analyse des offres présenté par la commission d'appel d'offres ;
- De retenir les entreprises susmentionnées pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la mairie ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la notification et à l'exécution des marchés correspondants, ainsi que tous avenants éventuels dans la limite des crédits votés ;
- De prévoir l'inscription des crédits correspondants au budget communal ;
- De mandater Monsieur le Maire pour assurer le suivi administratif et technique de l'opération.

#### **6- Délibération pour validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2024**

Monsieur le Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2024, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP DU NORD EST PERIGORD.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal avant le 31 décembre 2025. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

#### **7- Affaires diverses**

**Chemins PDIPR :** La commune doit entretenir les chemins de randonnée. Deux membres de l'équipe municipale viendront en soutien de notre cantonnier.

Installation du wifi dans le Cantou. Installation en cours pour nos deux autres gîtes.

**Achats :** L'achat de la parcelle de la grotte DrinDrin a été finalisé. L'achat de la maison Wilson devrait être finalisée d'ici la fin de l'année. L'armoire réfrigérée du Cantou a du être changée.

**Colline des Ages :** La Zone de Prémption a été votée par la CCILAP, ainsi la commune (et/ou autre collectivité) sera informée et prioritaire pour l'achat des parcelles mises en vente sur la zone de crête.

#### **Réunions CCILAP :**

- Culture : Inauguration de la médiathèque de Cubjac, Travaux à la médiathèque Excideuil, Saison culturelle 2026-2027 en cours de préparation.
- SIAS : 34 véhicules dont 2 électriques vont être mises à disposition des aides à domiciles. Vote du budget 2026 = 1,7 Millions

#### **Rappel de l'agenda des manifestations :**

- Noël des enfants le 13/12 dès 15h : après-midi jeux de société animé par la ludothèque de Payzac, ouvert à tous, GRATUIT. Distribution de cadeaux à 18h avec le Père Noël, suivi d'un goûter.
- Repas des Vœux le 10/01/2026, offert aux bénévoles des marchés de nuit.

#### **La commune sera représentée prochaine lors des :**

- Réunion de travail PLUi le 25/11
- Réunion pour le renouvellement de la CTG 2026-2030 le 17/12
- Réunions publiques sur le PLUi organisées à Saint Martial, Lanouaille (et Cubjac) en décembre.

La séance se termine à 20h

